

18<sup>e</sup> Session de l'Assemblée générale de  
l'UICN – l'Union mondiale pour la nature  
Perth, Australie 28 novembre-5 décembre 1990

**18.68 Australie-Occidentale-Région du Kimberley**

RECONNAISSANT que la région du Kimberley, en Australie-Occidentale, est la terre traditionnelle d'une très ancienne culture aborigène vivante, et que le paysage du Kimberley est un paysage aborigène;

RECONNAISSANT EN OUTRE que la région du Kimberley abrite aussi une vaste zone de nature sauvage, parmi les plus belles du monde et les plus importantes du point de vue biologique, comprenant un littoral sauvage unique;

CONSTATANT que les stratégies de conservation, les mesures de contrôle de la protection de l'environnement et le réseau de réserves de conservation de la nature sont loin d'être adéquats dans la région du Kimberley et que, de ce fait, les processus historiques de dégradation de l'environnement et d'érosion de la diversité des espèces se poursuivent;

NOTANT que **3,6%** de la région du Kimberley est protégée en tant que parc national ou réserve naturelle alors que **30%** de la région a, semble-t-il, une qualité naturelle et sauvage élevée, que les réserves actuelles ne conservent pas, de manière adéquate, la diversité biologique de cette région unique et que des mesures complètes doivent encore être prises pour renverser le processus de dégradation de l'environnement;

NOTANT EN OUTRE que, malgré l'annonce, par le premier ministre d'Australie-Occidentale à la présente Assemblée générale, d'un accord conclu entre les propriétaires traditionnels du Parc national de Purnululu (Bungle Bungle) et le gouvernement d'Australie-Occidentale sur la participation des Aborigènes à la gestion de cette région, aucun moyen satisfaisant n'a encore été trouvé pour protéger et promouvoir les intérêts et les aspirations des peuples aborigènes du Kimberley, notamment leurs aspirations relatives à la terre;

RAPPELANT que de nombreux organismes nationaux et internationaux ont reconnu les qualités potentielles du Kimberley pour le patrimoine mondial, en raison de ses valeurs culturelles et écologiques très précieuses;

L'Assemblée générale de l'UICN-l'Union mondiale pour la nature, réunie du **28** novembre au 5 décembre 1990 à Perth, Australie, pour sa **18<sup>e</sup>** session:

1. RECOMMANDE FERMEMENT que les gouvernements d'Australie-Occidentale et du Commonwealth d'Australie accordent la priorité à l'établissement de stratégies tenant compte des réserves de conservation de la nature appartenant aux aborigènes, tel le Parc national du Kakadu, pour assurer la protection durable des caractéristiques sauvages et de la diversité biologique de la région du Kimberley.

INVITE EN PARTICULIER ces gouvernements à prendre des dispositions afin de protéger les zones de nature sauvage identifiées dans la région du Kimberley, dans le cadre de l'Inventaire national des zones de nature sauvage ("National Wilderness Inventory"), organisé par le Gouvernement fédéral.

PRIE le directeur général de fournir, sur demande, aux gouvernements concernés l'expertise et l'encadrement nécessaires à l'élaboration de stratégies destinées à intéresser les populations indigènes aux réserves naturelles et aux Stratégies de conservation de la nature.